



COUVACHE CARPE CLUB

avec le soutien de la MAIRIE

ORGANISENT

L'ENDURO DU CANAL DE BERRY DE PÂQUES

VENDREDI 15 ET LUNDI 18 Avril 2022

LA GUERCHE SUR L'AUBOIS (18150)

ORGANISATION

Début le Vendredi 15 Avril 2022

8h00

arrivé des participants

8h15

Mots du Président

8h30

tirage au sort des postes une boule

9h00

mise en place

9h30

autorisation de sonder et amorçage

11h00

début des 72h00

18h30

dernière tourné des pesés

19h30

Classement provisoir

Samedi 16 Avril 2022

8h30

tourné des pesés
croissant/baguette

19h30

dernière tourné des pesés

20h30

Classement provisoir

dimanche 17 Avril 2022

8h30

tourné des pesés
croissant/baguette

19h30

dernière tourné des pesés

20h30

Classement provisoir

fin Lundi le 18 Avril 2022

8h30

tourné des pesés

11h00

fin des 72h00

12h00

remise des prix :

- coupe et un beau lot pour les trois premiers

- Et un lot pour chaque participant.

12h30

Pot de l'amitié



Règlement :

- 1: 18 postes avec 2 participants à 2 cannes maxi par participants ou 1 participant à 4 cannes
- 2: Tous les pêches devront être muni de leur carte de pêche du Cher ou interfédérale
- 3: Pesée à chaque prise par nos soins avec signatures sur les tableaux de pesés du compétiteur ayant pris le poisson et du commissaire.
- 4: Pêche à la plombé obligatoire (feeder autorisé)
- 5: Tous appâts vivants sont interdit
- 6: Interdit de dépasser les rubalises délimitant le spod
- 7: Autorisation de dépose, d'amorçage et de travailler le poisson sur la longueur du spod
- 8: **L'épuisage doit se faire dans le ring**
- 9: Central obligatoire en sonnerie mini
- 10: Tapis de réception obligatoire
- 11: Sac de conservation obligatoire (conseillé 5 sacs minimum)
- 12: **Tous types de bateaux dont amorceur sont interdit**
- 13: **Amorçage lourd interdit la nuit**
- 14: Tous déchets dont mégots devront être mis en sac poubelle
- 15: Tout feu interdit au sol ou hors sol
- 16: Toutes personnes en état d'ébriété seront exclues de la compétition.
- 17: Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre la manifestation en cas d'orage
- 18: Les véhicules peuvent être stationnés près du poste, cependant ils ne devront pas circuler pendant la manifestation, sauf cas d'urgence
- 19: Seuls les poissons pesés par les commissaires seront pris en compte pour le classement.
- 20: Seuls les compétiteurs doivent toucher le poisson pendant la pesée et remise à l'eau par ceux-ci (sauf autorisation d'un commissaire pour la photo si 3 prises par exemple)
- 21: Seules les carpes et amours blancs seront prises en compte pour la pesée
- 22: Les poissons de moins de 1 kg ne comptent pas pour le résultat
- 23: De 19h00 à 8h00 les carpes devront être en filet de conservation. Seuls les amours seront obligatoirement peser (sauf s'il est petit), des numéros de téléphone seront à disposition pour prévenir les commissaires.
- 24: Le numéro de poste sera pris en compte pour départager les équipes capots (ordre croissant)
- 25: La présence sur le ring d'1 pêcheur est obligatoire (en cas de vol ou de perte de matériel, l'AAPPMA la Perche Guerchoise, Couvache Carpe Club et la Mairie de La Guerche sur l'Aubois déclinent toute responsabilité)
- 26: Pelle américain obligatoire pour enterrer vos excréments
- 27: **Les groupes électrogènes sont interdit**

Info pratique :

Rendez vous à 8h00 en face de **la tuilerie Sauvard**
Buvette ouverte jeudi, vendredi et samedi de 7h00 à 21h00 dimanche de 7h00 à 16h00 si les conditions sanitaires le permettent.

L'ENDURO DU CANAL DE BERRY DE PÂQUES

DU 15 au 18 Avril 2022

FICHE D'INSCRIPTION

- **140 Euros par équipe**
- l'engagement sera validé à la réception du règlement (si chèque à l'ordre de Couvache Carpe Club) les chèques seront retiré en Septembre
- Via cette inscription vous nous autorisez à utiliser des photos ou vidéos de vous prise lors de la manifestation et au respect des consignes sanitaires.

CAPITAINE :

Nom :

Prénom :

Adresse : _____

Ville : _____ Code postale : _____

Mail : _____

Téléphone : _____ Signature : _____

EQUIPIER :

Nom :

Prénom :

Adresse : _____

Ville : _____ Code postale : _____

Mail : _____

Téléphone : _____ Signature : _____

L'inscription est à renvoyer le plus rapidement possible à :

M AUBOIS BAPTISTE 7 rue de la jonction 18150 La Guerche sur l'Aubois

Tél du président M Robinet Christophe : 06.98.56.04.24

